



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL Séance ordinaire Du lundi 17 mars 2025 à 19h30

L'an deux mil vingt-cinq et le dix-sept mars à 19h30, les membres composant le Conseil Municipal de la commune de Felletin, dûment convoqués par le Maire, par courrier électronique du 11 mars 2025, se sont réunis sous la présidence de M. Olivier CAGNON, à la salle du Conseil, conformément à l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Étaient présents :

M. CAGNON Olivier, Mme FOURNET Marie-Hélène, M. ROULET Alain, Mme NICOUX Renée, M. VANONI Dominique, Mme DAVID Séverine, Mme LABARRE Jacqueline, M. LEFAURE Philippe, Mme SEIGNOL Michelle, M. RACAUD Julien, Mme CARNET Gaëlle, M. COLLIN Philippe, Mme TERRADE Corinne, Mme TINDILLIER Béatrice.

Étaient absents avec pouvoir :

M. ESTERELLAS Philippe donne pouvoir à Mme NICOUX Renée.
M. RIMBAUD Didier donne pouvoir à M. VANONI Dominique.
Mme FERRON Céline donne pouvoir à Mme CARNET Gaëlle.
M. MONDON Arnaud donne pouvoir à M. COLLIN Philippe.

Était absente : Mme CAILLE-PRADELLE Nadège.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme DAVID Séverine.

ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE PRECEDENTE

L'adoption du compte-rendu de la séance du 17 février 2025 est reportée au prochain Conseil Municipal du fait de sa transmission tardive.

ORDRE DU JOUR :

1. Attribution de la Délégation de Service Public du Centre Equestre
2. Lancement de la consultation du marché de travaux d'assainissement
3. Actualisation des tarifs de mise à disposition des salles

QUESTIONS DIVERSES

1. Attribution de la Délégation de Service Public du Centre Equestre

Présentation d'Alain ROULET

Le rapport de présentation de la candidature et de l'offre de prestation pour la délégation de service public du centre équestre est joint à la convocation.

Par délibération en date du 25 novembre 2024, le Conseil Municipal s'est prononcé en faveur d'un renouvellement pour 5 ans de la DSP pour le Centre Equestre dont le contrat en cours arrive à échéance le 31/03/2025.

La commission DSP réunie le lundi 10 mars 2025 a étudié la seule offre reçue, son analyse est présentée en séance.

Débat

Philippe COLLIN regrette que la convocation pour la Commission DSP ait été envoyée tardivement, ce qui n'a pas permis à l'ensemble des membres d'être présents.

Le Conseil Municipal :

ATTRIBUE la délégation du service public du centre équestre à M. Jérôme PEYROUX aux conditions proposées par celui-ci dans son offre pour 5 ans à partir du 1^{er} avril 2025,

VALIDE les tarifs de services proposés,

AUTORISE l'occupation du domaine public pour les besoins du service délégué,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer le contrat et toutes pièces,

AUTORISE Monsieur le Maire à accomplir toutes formalités nécessaire à la finalisation de cette procédure.

Résultat du vote

Présents	Votants	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
14	18	18	18	0	0

2. Lancement de la consultation du marché de travaux d'assainissement

Présentation d'Alain ROULET

Par délibération en date du 14 juin 2023, le Conseil Municipal a attribué le marché de la maîtrise d'œuvre de la nouvelle station d'épuration au bureau d'études Impact Conseil.

Par délibération en date du 13 mai 2024, le Conseil Municipal a validé le plan de financement de ce nouveau projet estimé à 2 645 000 € HT et validé par les partenaires techniques (Police de l'Eau, Agence de l'Eau, Département de la Creuse).

Afin de passer à la phase opérationnelle de ce nouveau projet, une nouvelle consultation doit être lancée concernant les travaux.

Les modalités de ce marché seront les suivantes :

- Consultation du dossier et dépôt des offres uniquement par voie dématérialisée sur : www.centreofficielles.com

- Objet du marché : Travaux de réhabilitation du système l'assainissement collectif du bourg de Felletin – Tranche 3
- Décomposition en 3 lots :
 - Lot 1 – Construction de la station d'épuration
 - Lot 2 – Réhabilitation des réseaux d'assainissement Rue de la Maison Rouge et construction du réseau de transfert
 - Lot 3 – Construction du bassin de stockage – restitution des effluents de temps de pluie du centre-bourg
- Critères de jugement des offres pour chaque lot :
 - Valeur technique : 10 points
 - Montant total des prestations : 8 points
 - Planning et délai global d'exécution : 2 points
- Procédure de passation : procédure adaptée (article L2123-1 du Code la Commande Publique)
- Publicité : LA MONTAGNE Creuse + BOAMP + plateforme www.centreofficielles.com

Le Conseil Municipal :

APPROUVE le lancement d'une consultation pour un marché de travaux relatif à l'assainissement selon les modalités listées ci-dessus.

Résultat du vote

Présents	Votants	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
14	18	18	14	4	0

Contre : M. COLLIN Philippe, Mme TERRADE Corinne, Mme TINDILLIER Béatrice et M. MONDON Arnaud.

3. Actualisation des tarifs de mise à disposition des salles

Présentation de Dominique VANONI

Par délibération en date du 14 juin 2023, le Conseil Municipal a fixé les tarifs de location des salles communales actuellement en vigueur.

Il convient d'ajouter un nouveau tarif suite à une nouvelle demande non couverte par la grille des tarifs en vigueur (ligne surlignée dans tableau ci-après), les autres tarifs restent inchangés.

Le Conseil Municipal :

APPROUVE les nouveaux tarifs proposés ci-dessous :

Location des salles de l'Espace Tibord du Chalard	Tarifs en vigueur
Particuliers résidents	
Salle du bas + point chaud – Tarif week-end	65 €
Particuliers non-résidents	
Salle du bas + point chaud – Tarif week-end	105 €

Associations Felletinoises (24h ou week-end)	
Grande salle	Gratuit
Salle du bas + point chaud	Gratuit
Autres Associations	
Grande salle (24 h)	70 €
Grande salle – Week-end	95 €
Salle du Bas (24) + point chaud - uniquement en semaine	85 €
Salle du bas + point chaud – Tarif week-end	115 €
Activités commerciales	
Grande salle (24 h)	150 €
Salle du bas + point chaud (24 h)	180 €
Location horaire pour des activités payantes pour les participants	
Grande salle / Salle du bas / Salle de gauche Activités sportives et de loisirs	2 €/h
Salle de gauche Prestations diverses	5 €/h
Location organismes de formation pour la journée	
Grande salle / Salle du bas / Salle de gauche	40 €
Location pour un particulier, une entreprise ou une association pour une activité de prévention ou de promotion de la santé	
Grande salle / Salle du bas / Salle de gauche	Gratuit

Location de la salle polyvalente	Tarifs en vigueur
Particuliers résidents	
Salle (week-end)	110 €
Cuisine et vaisselle (week-end)	60 €
Particuliers non-résidents	
Salle (week-end)	200 €
Cuisine et vaisselle (week-end)	100 €
Associations Felletinoises	
Salle avec ou sans cuisine	Gratuit
Autres Associations	
Salle (week-end)	150 €
Cuisine et vaisselle (week-end)	80 €
Activités commerciales	
Salle 24 h	200 €
Salle (week-end)	300 €
Cuisine et vaisselle (24 h ou week-end)	110 €
Location pour un particulier, une entreprise ou une association pour une activité de prévention ou de promotion de la santé	
Salle 24 h	Gratuit

APPROUVE le tarif applicable aux demandes de remboursement du temps de travail des agents pour le nettoyage des salles mises à disposition lorsque l'état de propreté n'est pas satisfaisant : 40 € forfaitaire.

AUTORISE Monsieur le Maire à appliquer les tarifs suivants à compter du 1^{er} avril 2025.

Résultat du vote

Présents	Votants	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
14	18	18	18	0	0

AGENDA

- Jusqu'au 29 mars - médiathèque site de Felletin : exposition sur le dessin de presse
- 21 mars - 18h30 - médiathèque site de Felletin : papotage autour des oiseaux communs avec Gilles Pallier, ornithologue/naturaliste
- 26 mars - 18h - PANG la gare – café lusophone avec l'association Flebus
- 28 mars - 18h30 - médiathèque site de Felletin : conférence sur la sophrologie : bien dormir, rêve ou réalité
- 30 mars - 14h30 - 17h30 PANG la gare - Après-midi Jeux de société, avec la librairie La Limou'Zine
- 2 avril à 19h00 : Commission des finances
- 5 avril : 9h 13h - Troc aux plantes sur le parvis de la gare – et à 15h conférence de Gilles Clément (lieux à préciser)
- 11 avril à 19h30: prochain Conseil Municipal
- Du 14 avril au 3 mai : exposition de Lez Arts Sud dans la salle des mariages à la mairie

QUESTIONS DIVERSES

Philippe COLLIN informe la Municipalité que la Poste va contacter la mairie en raison d'un problème d'adressage sur le fichier national car il y aurait des erreurs sur les points de géolocalisation de certaines adresses (doublons, adresses inexistantes, ...).

Olivier CAGNON le remercie pour cette information.

Julien RACAUD informe les conseillers municipaux des travaux en cours menés par les services de l'ONF pour actualiser le plan de gestion de la forêt communale de Felletin et qu'à ce titre, l'ONF contactera prochainement la commune.

Suite à la demande d'Olivier CAGNON, Julien RACAUD précise que ce plan de gestion est révisé tous les 15 à 20 ans.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h45.